

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN**

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 11 juillet 2025.

DECIDE**Article 1er**

Sont nommés membres pour la 3^{ème} année du jury du 5^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -BOREL Dominique | -LEDOUX Alain |
| -BUVAT Jean-Christophe | -MAAZI Hané |
| -EL HAMI Abdelkhalak | -POLAERT Isabelle |
| -GUERIN Francis | -TAOUK Bechara |
| -IBAAZ Khalid | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 11 juillet 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 11 juillet 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres pour la 3^{ème} année du jury du 6^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -AUTRET Nathalie | -IBAAZ Khalid |
| -BOREL Dominique | -LEDOUX Alain |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -EL HAMI Abdelkhalak | -TAOUK Bechara |
| -GUERIN Francis | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 11 juillet 2025



Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 11 juillet 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres pour la 4^{ème} année du jury du 7^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -IBAAZ Khalid |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -EL HAMI Abdelkhalak | -TAOUK Bechara |
| -GUERIN Francis | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 11 juillet 2025.

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 11 juillet 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres pour la 4^{ème} année du jury du 8^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -LEVENEUR Sébastien |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -EL HAMI Abdelkhalak | -TAOUK Bechara |
| -GUERIN Francis | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| -IBAAZ Khalid | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 11 juillet 2025.



Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN**

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 11 juillet 2025.

DECIDE**Article 1er**

Sont nommés membres pour la 5^{ème} année du jury du 9^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|--|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -LEVENEUR Sébastien |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -EL HAMI Abdelkhalak | - VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| -IBAAZ Khalid | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 11 juillet 2025



Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 11 juillet 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres pour la 5^{ème} année du jury du 10^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|--|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -LEVENEUR Sébastien |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -EL HAMI Abdelkhalak | - VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| -IBAAZ Khalid | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray
Le 11 juillet 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,


Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

